

COLLECT

— ARTS ANTIQUES AUCTIONS —



Art Brussels

De la foire à la collection

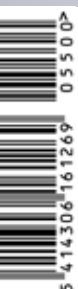
TEFAF

Quelques clés

Design contemporain

Entre optimisme et retenue

Mensuel ne paraît pas en janvier, avril en juillet ni en août - 9,50 € - P608061
N° 550 / PRINTEMPS 2026



L'avis de l'expert

Le style Régence : La force de la transition

Entre les règnes de Louis XIV et Louis XV, la France a connu huit années de Régence (1715-1723). Cette période a vu fleurir un courant artistique et décoratif transitoire : le style Régence. « L'imagination fleurit toujours à l'aube de tout changement », affirme Arnaud Jaspar de la Maison Costermans.

TEXTE : BEN HERREMANS

Le 1er septembre 1715, le roi Louis XIV s'éteignait. Son neveu, Philippe d'Orléans, prenait alors les rênes du pays en qualité de Régent, au nom de Louis XV (1710-1774), arrière-petit-fils du roi défunt, jusqu'à sa majorité fixée au 15 février 1723. L'esthétique de la Régence constituait donc une gracieuse transition stylistique entre le classicisme surchargé de Louis XIV et le rococo frivole de Louis XV. Les historiens la situent en 1715-1730, mais Arnaud Jaspar, directeur de la Maison Costermans, installée sur la place du Sablon à Bruxelles, préfère ne pas dater les périodes stylistiques : « Parce qu'un nouveau style ne s'impose jamais d'un seul coup et que sa diffusion ne se déroule pas de manière uniforme. » Justement, en raison de cette évolution progressive et fragmentaire, les styles de

transition présentent souvent un caractère hybride, mêlant plusieurs influences. Ce qui les rend particulièrement intéressants, c'est que ces styles naissent dans des périodes de changement et d'innovation : « Tous les styles ont leur beauté, jusqu'à ce qu'ils se saturent et se délitent, en se copiant à l'infini. Vient alors le moment d'une contremouvance. L'imagination s'épanouit dans les styles de transition qui annoncent le début de quelque chose de neuf, d'une nouvelle créativité. » Arnaud Jaspar replace le style Régence dans son contexte politique et socio-économique : « Le pouvoir s'est déplacé de Versailles vers Paris. Le style Louis XIV a évolué vers l'excès : beaucoup d'apparat, reflétant toute la splendeur de la cour. Le style Régence revient aux valeurs et aux vertus humaines. Toute la pompe des



Grand bureau plat de style Régence, début du XVIIIe siècle, Paris, bois de poirier noir, 74 x 194 x 88 cm. © Costermans



« La froide magnificence de Versailles cède la place au confort, à l'intimité, au raffinement »

ARNAUD JASPAR
Maison Costermans

fêtes de Versailles a disparu : s'il demeure ostentatoire, son langage décoratif a pris une autre signification. »

CARACTÉRISTIQUES

La transition s'est faite progressivement. Arnaud Jaspar : « D'abord de légères modifications, juste quelques adaptations. La structure reste proche de celle du style Louis XIV, mais le grand changement réside dans les ornements. On commence par adapter les éléments décoratifs, et puis seulement la forme, car il est plus facile de modifier le décor. » Le fait que ce changement ait été amorcé dans les arts décoratifs ne relève pas du hasard : « Les arts décoratifs reflètent souvent ce qui se joue dans la société. Au départ, le style Régence s'est également exprimé à travers un nouveau programme décoratif de meubles et d'objets. Tout a commencé avec les dessinateurs et les graveurs qui ont inventé de nouveaux modèles. » Les motifs diamant et écailles, les petits éléments en forme de croix (croisillons), les guirlandes florales et les feuilles d'acanthe, de tournesol et de berce, recourbées, les figures animales, souvent exotiques, les masques et visages féminins sur les angles des meubles (espagnolette) sont caractéristiques de ce courant. On y trouve encore des réminiscences du style Louis XIV, mais pas encore de l'ornementation exubérante du style Louis XV, avec ses mouvements voluptueux, sinueux et enroulés. En revanche, la stricte symétrie propre à Versailles est abandonnée au profit de lignes rondes et de courbes. Le pied de chaise droit



Pendule murale à cinq couleurs et bronze doré, XVIII^e siècle, 156 × 54 × 26 cm, cadran signé Jacques Cogniet, Paris, marqueterie d'André-Charles Boulle, sculpture de Charles Cressent. © Costermans

devient, par exemple, un pied en cabriole, avec une forme légèrement arquée. La froide magnificence de Versailles cède la place au confort, à l'intimité, au raffinement. Les meubles deviennent plus légers et plus élégants. » Plus exotiques aussi, selon Arnaud Jaspar : « C'est sous Louis XIV qu'ont été utilisées, pour la première fois, des essences de bois exotiques et le style Régence en a fait un usage maximal : acajou, palissandre, bois de rose, ébène, ... Les menuisiers pouvaient s'en donner à cœur-joie. Nouvelles couleurs, nouveaux motifs, nouvelles transparences, nouvelles perspectives : tout était passionnant. L'imagination tournait à plein régime,

le nouveau programme décoratif devenant toujours plus luxuriant, se terminant souvent par une finition en bronze doré de grande qualité. » Une époque prospère a alors débuté pour les menuisiers. Le nombre d'ateliers a augmenté, les techniques et les outils se sont perfectionnés, tandis que la production devenait très importante. Les artisans ont commencé à fabriquer et à vendre des meubles pour leur propre compte. Arnaud Jaspar : « Ils ne travaillaient plus exclusivement sur commande. C'est pourquoi les meubles ont été, pour la première fois, signés. À partir de 1745, les estampilles de signature sont devenues la

« Aujourd'hui, une nouvelle génération en a assez du moderne et revient aux pièces anciennes »

norme sur les meubles. Les pièces de jurande portent souvent le sceau de la corporation. Au XVIII^e siècle, l'estampillage J-M-E (Jurande des Menuisiers-Ébénistes) était le label officiel de la corporation parisienne des menuisiers et des ébénistes, garantissant la qualité et l'origine, conformément aux règles de l'organisation professionnelle. Le menuisier était reconnu comme artiste et artisan. À partir de là, les "métiers d'art" se sont émancipés. L'usage du poinçon JME a cessé en 1791, lorsque les corporations ont été dissoutes sous la Révolution. »

PLUS UN OBJET D'ART QU'UN MEUBLE

Selon Arnaud Jaspar, les meubles Régence suscitent toujours de l'intérêt : « Surtout à présent que la tendance au minimalisme commence à s'estomper. Les intérieurs dépouillés et sobres, c'est fini. Mais, si les pièces ne sont pas exceptionnelles, l'intérêt diminue. Qualité, caractère décoratif ou histoire singulière, par exemple quant à la provenance : il faut qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire, qui distingue les pièces. Celles-ci deviennent alors davantage des œuvres d'art que des meubles et se vendent dans des prix qui atteignent des proportions inimaginables. Dans ma galerie, je ne peux vendre à de tels prix. Mais les pièces de ce niveau peuvent s'intégrer dans n'importe quel intérieur. Aujourd'hui, on mélange les styles. Même si, de manière générale, les connaissances disparaissent, je rencontre de plus en plus de jeunes amateurs intéressés par l'ancien. Non seulement des descendants de collectionneurs, mais aussi des jeunes qui rejettent le style de leurs parents et sont en quête de leur propre goût. Dans les années 1970-1990, il y avait une forte prévalence du XVIII^e siècle. Tout le monde en avait chez soi. Ensuite, ce style a disparu des intérieurs : il fallait soudain que tout soit moderne. Beaucoup de pièces du XVIII^e siècle ont alors été mises en vente, inondant le marché. Aujourd'hui, une nouvelle génération se lasse du moderne et revient aux styles d'autrefois. » La clientèle de



Régulateur en forme de violon, XVIII^e siècle, bois d'amarante satiné, 237 x 52 x 27 cm, cadran en bronze doré signé Nicolas-Jacques Baradelle, horloger parisien et fabricant d'instruments scientifiques.
© Costermans

Costermans ne se cantonne pas seulement à l'intérieur des frontières nationales : « Le style Régence suscite beaucoup d'intérêt en France, mais les Américains en raffolent également. Cela remonte à Jacqueline Kennedy-Bouvier, d'origine française, qui a introduit ce style à la Maison-Blanche. Il y a toujours de nombreux collectionneurs américains de meubles français du XVIII^e siècle. Et lorsque la qualité d'exécution et des matériaux est exceptionnelle, les Italiens s'y intéressent automatiquement. » Il n'existe pas de faux Régence, mais il faut se méfier des pièces modifiées ou assemblées, avertit Arnaud Jaspar : « Seul un expert peut évaluer cela. Il démonte la pièce, examine comment elle est construite, comment elle

est collée, s'il n'y a pas de trous. Je n'achète jamais rien sans l'avoir vu. Bien sûr, je m'appuie aussi sur des experts en qui j'ai confiance. Je ne prends pas l'avion pour l'Amérique chaque fois qu'il faut examiner un meuble. Mais me baser uniquement sur une photo ? Jamais. »



VISITER

Costermans

Bruxelles

costermans-antiques.com